

L'INFORMATION *eau*

La feuille d'information sur l'eau potable

2006



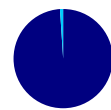
SIAEP DE BRECEY

(Extrait du rapport annuel 2006
sur le prix et la qualité
du service public)

PROVENANCE

10 ressources

- Des ressources propres au syndicat :
3 Prélèvements, 4 Captages, 1 Forage ont fourni 271 960 m³ d'eau traitée.
- Des importations des collectivités voisines :
 - le Siaep de Saint-Pois a fourni 0 m³,
 - le Siaep de Villedieu-Sud a fourni 1 633 m³.



LOCAL
IMPORT

DESERTE

1 531 abonnés

Le service d'eau potable du Siaep de Brecey regroupe les communes de : Brecey, Notre-Dame-de-Livoye, Saint-Georges de Livoye, Saint-Nicolas des Bois et Vernix.
Il distribue l'eau à **1 531 abonnés** (+5,88 % par rapport à 2005).

Brécey : 1 194, ND de Livoye : 73, St Geogres de Livoye : 112, St Nicolas des Bois : 63, Vernix : 89.



5 communes adhérentes

EXPLOITATION

Par la VEOLIA EAU
En gérance

La société VEOLIA EAU a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.
Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

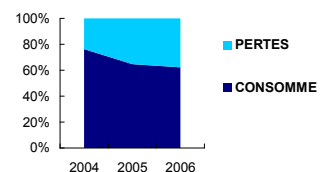


DISTRIBUTION

Un réseau de 132 km
170 060 m³ consommés

En 2006 les abonnés domestiques ont consommé 140 986 m³ soit en moyenne **253 litres par abonné et par jour** et les abonnés industriels ou gros consommateurs 29 074 m³, soit un total de 170 060 m³ (+5,79 % par rapport à 2005).

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), **le rendement du réseau était de 62,2 %** en 2006 (il était de 64,6 % en 2005).



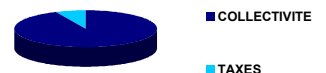
Rendement du réseau

PRIX

212,66 € pour 120 m³

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 212,66 € en 2007 (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2007, toutes taxes comprises hors contre valeur pollution). Soit en moyenne 1,77 €/m³, **+4,57 % par rapport à 2006**.

Sur ce montant, 93 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 7 %.



Répartition des montants collectés